



Association sportive

Par clinique1957

Bonjour,

Lors d'une réunion des membres du bureau il a été décidé par vote de réduire les membres du bureau à 8 personnes à la place de 9 comme stipulé dans les statuts n'ayant pas de poste à proposer pour la 9 personnes est-ce valable ?

Merci pour votre attention et votre réponse